



Interdiction entrée à une école de commerce car port du voile

Par **Foreign99**, le **18/06/2017** à **11:43**

Bonjour,

Je ne sais pas si c'est le bon forum. En tout cas voici ma question :

- Je suis étudiante dans une école de commerces ISC Paris Business School depuis 3 ans. J'ai suivi ma scolarité dans la meilleure des façons. La semaine dernière en allant déposer un des derniers rapports de ma scolarité on m'a interdit l'entrée à l'école car apparemment la règle a changé, et on n'accepte plus le voile dans l'établissement !!!

Dans 2 semaines je dois passer un oral et j'ai peur qu'on m'interdise encore l'entrée. Comment puis-je faire ? Est-ce légal de m'interdire l'entrée ?

Merci pour vos retours j'en ai vraiment besoin.

J.

Par **Anonyme21**, le **26/04/2018** à **19:04**

Bonjour,

J'ai presque le même cas de figure puis-je savoir comment cela c'est terminer pour toi ?